

Produire des amandes en bio

Co-organisée avec la FD CIVAM du Gard et CORAL Occitanie

Objectifs

Etre en capacité de concevoir son atelier amandiers en bio

Contenu

Déroulé :

- La filière Amande et ses enjeux.
- Le fonctionnement des amandiers, le choix des variétés en fonction des conditions pédoclimatiques et des débouchés.
- La préparation de la parcelle et la plantation.
- La conduite du verger (taille, gestion des maladies et ravageurs, irrigation).
- Visite d'un verger d'amandiers en agroforesterie et d'un atelier de transformation si possible.

Modalité d'enseignement

présentiel

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 09/05/2023

Tarifs

Adhérent 203€

Non adhérent 203€

Non agricole 203€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Gratuit pour les éligibles Vivea, autres

fonds de financements nous contacter

Plus de renseignements

Céline Mendes - Alice Calvet

alice.calvet@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès : Accessibilité

PSH : Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter afin d'étudier les aménagements possibles.

Dates, lieux et intervenants

09 mai 2023

30250 Sommières

09:00 - 17:00 (7hrs)

Intervenante : Margaux Allix, Technicienne en arboriculture bio, Civam Bio 66

Co-organisateur(s)

Partenaire(s)

Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune _____

Courriel _____

Téléphone _____

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))